

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [1]

Artikel: L'égalité dans le métier

Autor: pbs

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation de la femme change-t-elle vraiment ?

Après avoir longtemps disparu de la circulation en allemand, le premier Rapport sur la situation de la femme, dit Rapport de l'UNESCO, paru en 1974, vient d'être réédité*. Le contenu n'a pas changé, les chiffres du recensement de 1980 n'étant pas encore disponibles. Dans une intéressante introduction, les auteurs se demandent donc s'il est justifié et utile de réimprimer leur travail, bien qu'ils puissent à juste titre en constater le succès et l'intérêt scientifique durable. Ils concluent que oui, car, dans une perspective sociologique et malgré certains progrès, la situation de la femme n'a guère changé dans la réalité.

Cette conclusion, qui peut paraître trop négative, est étayée par l'analyse des nombreuses études qui ont paru depuis 1974 : celles de la Commission fédérale pour les questions féminines tout d'abord, mais aussi plusieurs études universitaires qui touchent de près ou de loin à la condition féminine. La synthèse qu'ils en font peut être résumée ainsi : il y a eu des progrès au plan normatif, notamment avec l'adoption de l'article constitutionnel sur l'égalité, mais en revanche, et peut-être en raison de ces progrès normatifs, il y a eu affaiblissement de la prise de conscience des discriminations dont la femme est encore l'objet.

Normes et réalité

L'écart se creuse entre les normes et la réalité et les revendications féminines n'ont pas avancé dans la liste des priorités des organes politiques ; ceux-ci les consi-

dèrent comme peu menaçantes et même négligeables et ne se hâtent pas de prendre les mesures pratiques qui mettraient en accord la situation normative et la situation réelle de la femme. Il suffit pour s'en convaincre de penser à l'assurance maternité, au problème de l'avortement, à celui des crèches, aux licenciements de femmes en suite de la récession, etc. La loi est certes un levier pour faire progresser les choses, mais l'analyse sociologique — et c'est là où la réimpression du rapport Levy-Held est utile aujourd'hui — permet de faire progresser la prise de conscience et de changer les mentalités.

Deux points revêtent un intérêt particulier dans l'introduction à cette nouvelle édition du Rapport :

- l'analyse critique de l'évolution des activités de la Commission fédérale pour les questions féminines, qui ne correspondent plus exactement au mandat défini à l'origine,
- la réponse à la question : pourquoi les revendications féminines ont-elles tant de peine à se faire entendre, plus de peine qu'avant la conquête du suffrage féminin ?

Peu d'événements

La réponse est donnée au moins en partie par une étude portant sur 6200 « événements » par lesquels on a cherché depuis 1945 à mobiliser les masses, soit dans le cadre des institutions, soit dans des formes non institutionnelles : grèves, pétitions, démonstrations de rue, lancement de multiples initiatives, etc. On constate, en ce qui concerne les revendications féminines exprimées par des voies non institutionnelles, qu'elles ont porté essentiellement sur

l'égalité politique, puis sur l'égalité en général. Elles ont eu moins de succès que d'autres revendications, et cela surtout dans les années récentes. D'ailleurs, 4 % seulement des « événements » ont porté sur des objectifs féminins. En outre, alors que les femmes représentent environ le 6e des participants aux manifestations non féminines, les femmes sont pratiquement seules à se mobiliser lorsqu'il s'agit de leurs revendications. Leurs démonstrations n'ont jamais inquiété les autorités de police ou de justice.

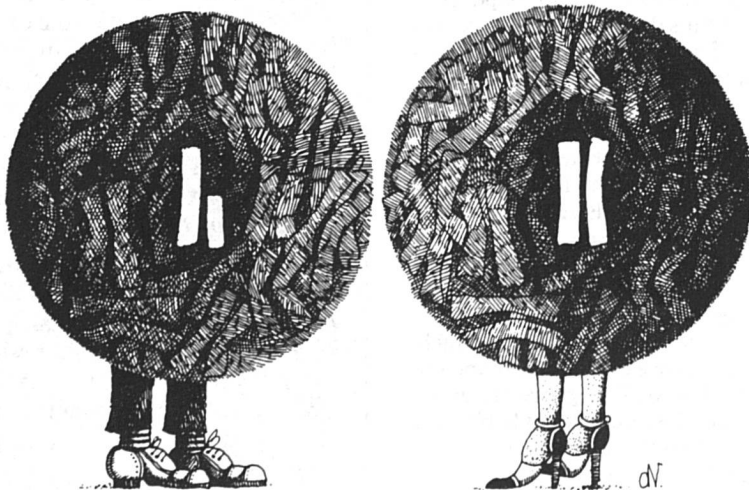
L'absence d'empressement du système politique à prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation réelle des femmes amènera-t-elle celles-ci à se radicaliser ? Levy et Held ne le pensent pas aujourd'hui, notamment parce que le mouvement de libération des femmes s'occupe d'autres problèmes plus généraux : santé, éducation, désarmement, etc. et a tendance à se replier sur lui-même, à se transformer en groupes d'aide mutuelle.

L'analyse sociologique reste pour les auteurs le moyen par excellence de faire prendre conscience de la complexité des problèmes et des mécanismes, de dévoiler la réalité, sans quoi la recherche de solutions risque d'en rester au plan normatif ou de déboucher dans l'utopie.

Perle Bugnion-Secretan

* Held-Levy, *Die Stellung der Frau in Familie und Gesellschaft*, éd. Rüegger, 8253 Diessenhofen.

La traduction française (« *Femme, Famille et Société* », éd. Réalités Sociales, Lausanne) est toujours disponible.



Dessin de Danièle Vuarambon, Agenda de la Femme 1981

L'égalité dans le métier

Orell Füssli publie un guide pratique, qui veut aider les femmes à prendre connaissance et conscience de leurs droits, et leur donner le courage d'en faire usage. Cela va de l'orientation professionnelle au contrat d'apprentissage ou de travail, à l'égalité de salaire, aux conflits avec l'employeur, au chômage, à la prévoyance sociale, etc. Les bases juridiques sont présentées en termes simples et illustrées de cas concrets. Les problèmes psychologiques et pratiques ne sont pas oubliés, ni le travail de la « ménagère ». En revanche, le guide ne traite pas des femmes universitaires ni de leurs carrières.

On souhaiterait l'analogue en français. (pbs)

* Suzanne Knecht et Hansjörg Utz. *Frau im Beruf, Chancen und Rechte*. Orell Füssli Verlag, Zurich.

L'égalité : une affaire de chromosomes ?